

SERVITUDES VILLE/ENEDIS
PARCELLES CADASTREES SECTION B n°4970, AB 105 ET AB 106

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

Dans le cadre de travaux pour l'enfouissement d'une partie du réseau électrique haute tension souterrain, ENEDIS nous a fait part de son souhait d'installer des ouvrages techniques sur les parcelles cadastrées section B n°4970, AB n°105 et AB n°106, appartenant à la Commune, sises à Gravelines et Saint Georges sur l'Aa.

ENEDIS sollicite ainsi l'autorisation de la Commune de Gravelines d'occuper ces parcelles en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, deux conventions actant les engagements ont régulièrement été transmises à la Commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil de conclure deux conventions de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 125 euros pour chacune, au profit de ENEDIS pour l'installation d'ouvrages techniques sur les parcelles cadastrées section B n°4970, AB n°105 et AB n° 106.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

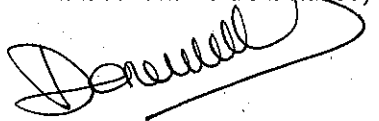
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve les deux conventions de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 125 euros chacune, par la Ville de Gravelines au profit de ENEDIS sur les parcelles cadastrées section B n°4970, AB n° 105 et AB n° 106 sises à Gravelines et Saint Georges sur l'Aa ;
- Approuve la signature des conventions entre ENEDIS et la Commune ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer les conventions et toutes pièces utiles à la présente ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROID, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFROID, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.